La Revue Canadienne.

4eme ANNEE. MONTREAL, MARDI, 29 AOUT, 1848. No. 331.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 31 juillet 1848.

IL a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de nommer JEAN OLIVIER ARCAND, écuyer, Agent pour diriger l'Etablissement des Terres de la Couronne dans le District de St. François et le Comté de Mégantic dans le Bas-Canada.

☞ Une insertion par semaine, de l'avis ci-dessus, pendant un mois, dans les papiers suivants dans leurs langues respectives : *Montreal Herald, Montréal Pilot, La Minerve, Les Mélanges, La Revue Canadienne, Missisquoi News, Sherbrooke Gazette, L'Echo des Campagnes, Gazette des Trois-Rivières,* Old *Quebec Gazette, Quebec Mercury, Journal de Québec, Le Canadien* et *Gaspé Gazette.*

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 8 *juillet* 1848.

AVIS est par le présent donné, que les Terres de la Couronne ci-après spécifiées, situées dans le Bas-Canada, au Nord du Fleuve St. Laurent, seront, à compter du CINQUIEME SEPTEMBRE prochain, à Vendre, aux conditions énoncées dans les Règlements généraux, par les Agents Locaux respectifs, à qui l'on devra s'adresser.

PRIX DE VENTE—*Quatre Chelins l'Acre.*

—

Agence de ANDRÉ BOUCHARD LAVALLÉE, Ecr. St. Jérôme.

Township d'Abercrombie.

7e Rang, Lots 19, 20 et 21 (100 acres chaque).
8e " " 19, 20 et 21 (100 acres chaque).

Township de Morin.

1er Rang, Lots 12 à 19 (100 chaque), 20 (90), 21 à 38 (100 chaque), 39 (84), 40 (57), 41 (70), 42 à 54 (100 chaque)

N. B.—Pour le No. 37, qui contient une Place de Moulin, un prix extra sera requis.

2nd Rang, Lots 1, 2, 3, (92 chaque), 4, 5 (91 chaque), 6, 7 (90 chaque), 8, 9 (89 chaque), 10 (88), 11 (92), 12 à 19 (100 chaque), 20, (70), 21 à 52 (100 chaque), 53, 54 (95 chaque), 55 (84), 56 (76), 57 (67), 58 (54), 59, 60 (43 chaque).

3me Rang, Lots 1 à 27 (100 chaque), 28 (84), 29 (78), 30, 31 (87 chaque), 32, 33 (85 chaque), 34 à 45 (100 chaque), 46 (93), 47 (95), 48 (80), 49 (70), 50, (57), 51 (33), 52 (45).

4me Rang, Lots 1 à 5 (100 chaque), 6 (91), 7 (85), 8 (84), 9 à 15 (100 chaque), 16 (84), 17 (79), 18 (78), 19 (95), 20 à 38 (100 chaque), 39 (95), 40 (93), 41 (67), 42 (55), 43 (43), 44 (30), 45 (25).

5me Rang, Lots 1 à 19 (100 chaque).

6me Rang, Lots 1 à 19 (100 acres chaque).

7me Rang, Lots 1 à 16 (100 chaque) 17 (84), 18 (73) 19 (57).

8me Rang, Lots 1 à 8 (100 chaque), 9 (89), 10 (55), 11 (63), 12 (50), 13 (41), 14 (46).

9me Rang, Lots 1 (76), 2 (44), 3, 4 (53 chaque), 5 (41), 6 (47).

10me Rang, Lots 1 à 12 (100 chaque), 13 (114,) 14 (136), 15, 16 (123 chaque), 57, 18 (95 chaque), 19 (86), 20 (83), 21 (77), 22 (57), 23 (75), 24 (85), 25 (83), 26 (75), 27 (74), 28 (72), 29 (71), 30 (73), 31 (61), 32 (80), 33 (86), 34, 35, 36 (102 chaque), 37 (92), 38 (83), 39 (77), 40 (70), 41 (35).

11me Rang, Lots 1 à 12 (100 chaque), 13 (27), 14 (11), 15, 16 (38 chaque), 17 (98), 18 (103), 19 (111), 20 (115), 21 (121), 22 (141), 23 (123), 24 (113), 25 (115), 23, 27 (123 chaque), 28 (125), 29 (126), 30 (124), 31 (137), 32 (118), 33 (111), 34, 35 et 36 (96 chaque), 37 (105), 38 (115), 39 (121) 40 (127), 41 (130), 42 (141), 43 (118), 44 (91), 45 (63), 46 (28).

Agence d'ALEXANDER DALY, Ecuyer, Rawdon.

Township de Chertsey.

1er Rang, Lots 1 à 3 (100 chaque), 4 (90), 5 à 34 (100 chaque), 35 (88), 36 (70), 37 (48), 38 (55), 39 (66), 40 à 42 (100 chaque), 43 (75), 44 (87), 45, 46 (100 chaque), 47 (80) 48 (73), 49 (71), 50 à 54 (100 chaque), 55 (140).

2nd Rang, Lots 1 (100), 2 (95), 3 (76), 4 (80), 5 à 31 (100 chaque), 32 (78), 33 (72), 34 (100), 35 (92), 36 (73), 37 à 46 (100 chaque), 47 (76), 48 (71), 49 (82), 50 (59), 51 à 54 (100 chaque), 55, (125).

3me Rang, Lots 1 à 13 (100 chaque), 14 (93), 15 (88), 16 (90), 17 à 20 (100 chaque), 21 (95), 22 (96), 23 à 35 (100 chaque), 36 (88), 37 (43), 38 (54), 39 (69), 40 (65), 41 (64), 42 à 46 (100 chaque), 47 (74), 48 (96), 49 (74), 50 (64), 51 (88), 52 à 54 (100 chaque), 55 (110).

4me Rang, Lots 1 à 33 (100 chaque), 34 (96), 35 (90), 36 (77), 37 (45), 38 (70), 39 à 41 (100 chaque), 42 (70), 43 (64), 44, 45 (100 chaque), 46 (92), 47 (75), 48 (30), 49 (37), 50 (45), 51 (72), 52 (95), 53 (60), 54 (70), 55 (95).

Agence de WILLIAM MORRISON, Ecr., Berthier.

Township de Cathcart.

1er Rang, Lots 1 à 9 (100 chaque), 10 (82), 11 à 14 (100 chaque), 15 (88), 16 (67), 17 (88), 18, 19 (100 chaque), 20 (88), 21 (57), 22 (62), 23 (55), 24 (39), 25 à 27 (100 chaque).

2nd Rang, Lots 1 (76), 2 (90), 3 à 11 (100 chaque), 12 (87), 13 (72), 14 (57), 15 (80), 16 (48), 17 (52), 18 (70), 19 à 23 (100 chaque), 24 (105) 25 (101), 26 (92), 27 (84), 28 (70).

3me Rang, Lots 1 à 3 (100 chaque), 4 (81), 5 à 9 (100 chaque), 10 (90), 11 (69), 12 (71), 13 (85), 14 à 23 (100 chaque), 24 (85), 25 (88), 26 (98), 27 (105), 28 (101).

4me Rang, Lots 1 à 10 (100 chaque), 11 (93), 12 (84), 13 (88), 14, 15 (100 chaque), 16 (86), 17 à 29 (100 chaque).

5me Rang, Lots 1 à 29 (100 chaque), 30 (66).

6me Rang, Lots 1 à 30 (100 chaque).

AGENCE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES TOWNSHIPS DE L'EST.

TOWNSHIP DE HAM,
1er Août 1848.

LE Soussigné, Agent préposé par Son Excellence le GOUVERNEUR-GENERAL, pour diriger les établissements des Terres de la Couronne dans les Comtés de Mégantic et Sherbrooke, donne avis à ceux qui veulent et sont en moyens de s'y établir que son bureau est temporairement fixé, en la demeure du Sieur ZEPHIRIN COULOMBES, au Lac Nicolet, dans le Township de Ham, sur le chemin Gosford, où il recevra les applications des colons, tous les jours de la semaine, entre HUIT et ONZE heures de l'avant-midi, à compter du PREMIER jour de SEPTEMBRE prochain, et de là jusqu'à ce qu'avis ultérieur ait été publié du changement de son Bureau.

Cinquante acres de terre seront donnés à tout colon âgé de dix-huit ans, et sujet de Sa Majesté, qui se présentera muni d'un certificat de probité, sobriété et de moyens d'existence, jusqu'à ce que le produit de sa terre puisse le maintenir, signés de personnes respectables et connues.

Le porteur de ce certificat dira à l'Agent (qui les enrégistrera) son nom, son âge, son état, métier ou profession, s'il est marié, le nom et l'âge de sa femme, combien il a d'enfants, le nom et l'âge de chacun, d'où il vient, s'il a encore quelque part des propriétés, et dans quel Township il désire s'établir.

Les conditions du billet de location sont — de prendre possession dans un mois de la date du billet—de mettre en état de culture et rapport au moins douze arpents de la terre en quatre années—de bâtir une maison, et de résider sur le lot jusqu'à ce que les conditions d'établissement aient été accomplies, après quoi seulement le colon aura droit d'obtenir un titre de propriété. Les familles comprenant plusieurs colons ayant droit à des terres qui préféreront résider sur un seul lot, seront dispensées de l'obligation de bâtisse et de résidence, pourvu que les défrichements voulus se fassent sur chaque lot. Le défaut d'accomplissement de ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu ou donné à un autre.

On permettra à ceux qui auront obtenu un lot gratuit d'en acheter jusqu'à trois autres sur le chemin (cent cinquante acres) à Quatre Chelins l'acre, payable comptant, de manière à pouvoir leur former en tout deux cent acres.

Pour se rendre au bureau de l'agence au Lac Nicolet, les personnes du District de Québec peuvent prendre le chemin Gosford à St. Nicolas, ou celui de Lambton à St. François de la Beauce.

Les habitants du District des Trois-Rivières ont le chemin des bois francs à Gentilly, en traversant Somerset, et celui du Port St. François, en passant par Sherbrooke.

Ceux du District de Montréal, peuvent prendre les chemins des Townships à St. Mathias sur la Rivière Chambly, à St. Hyacinthe et à Sorel, pour se rendre à Sherbrooke, d'où le chemin Gosford les conduira à l'agence.

Lorsque le chemin de Watton aura été complété, la route par Richmond et Danville, dans le Township de Shipton, offrira une communication plus courte avec la résidence de l'agent pour les Districts de Montréal et des Trois-Rivières.

Le sol du territoire à établir est généralement d'une bonne qualité, couvert d'érable et de mérisier sur les hauteurs, et de frêne, d'orme et de cèdre dans les endroits plus bas. Il s'y trouve du bois de construction, beaucoup de pouvoirs d'eau et de la pierre à chaux.

Les principaux chemins seront ouverts aux frais du gouvernement.

L'Association des Townships se propose de bâtir des chapelles, des maisons d'écoles et d'entretenir leurs missionnaires.

Il ne doit pas y avoir d'exclusion d'origine dans cette colonisation, mais on invite particulièrement les canadiens qui ne peuvent plus obtenir de terres dans les seigneuries, à profiter d'une occasion aussi favorable de s'en procurer gratuitement, et dans une localité qui offre les plus grands avantages.

Les chemins maintenant au projet de construction, sont :

1o.—Le chemin de Watton, partant de l'angle sud-est du Township de Shipton entre les quatrième et cinquième rangs de Watton, allant au sud-est jusqu'à l'intersection des onzième et douzième rangs de ce Township, et continuant entre ces rangs vers le nord-est jusqu'à la ligne sud-ouest de l'Augmentation du Township de Ham, puis, entre les premiers et second rangs de la dite Augmentation jusqu'au lot numéro dix, où il rencontrera le Chemin Gosford, qui se prolonge jusqu'à Wolfstown.

La longueur de ce chemin est à peu-près de dix neuf milles.

2o.—Le chemin Mégantic, partant du chemin Gosford à son intersection avec les lignes sud-est de Wolfstown, et qui traversera dans une direction sud-est le territoire communément appelé St. François dans toute sa longueur jusqu'au lac Mégantic, distance d'environ 37 milles.

3o.—La continuation du chemin Lambton de la ligne sud-ouest du Township de Lambton (qui forme la ligne des comtés de Sherbrooke et Mégantic) jusqu'à la ligne nord-est du Township de Langwick pour joindre à ce point le chemin qui conduit à Gould sur les établissements de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique. Le chemin Lambton est déjà ouvert depuis St. François de la Beauce jusqu'à la ligne du comté.

4o Le chemin Victoria, partant du chemin Lambton à son intersection de la ligne sud-ouest du Township de ce nom, et suivant la ligne du comté vers le sud-est jusqu'au Township de Gradinèr, où il prendra une direction sud-ouest à travers le dit territoire, pour, au Township de Hampden, tomber dans le chemin de Otter Brook, qui conduit au village de Victoria. L'étendue de ce chemin sera d'environ 28 milles.

Ces différents chemins seront ouverts sur une longeur de 66 pieds et le terrain de chaque côté sera divisé en lots de 50 âcres chaque pour être donnés gratuitement.

Outre le chemin principal de chacune de ces sections, il y en aura deux autres (un de chaque côté du premier) de tracés sur toute l'étendue du territoire, et sur lesquels des octrois gratuits de 50 acres seront également faits. Mais comme sur ces chemins additionnels il ne sera fait par le gouvernement d'autres frais que ceux d'arpentage, les concessionnaires seront tenus d'ouvrir le chemin sur leurs devantures respectives.

JEAN OLIVIER ARCAND,
Agent pour l'établissement des Townships de l'Est.

8 août.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

CONTEMPORAINS ILLUSTRES.

SAINT-SIMON ET FOURIER.

> L'âge d'or du genre humain n'est point derrière nous, il est au-devant, il est dans la perfection de l'ordre social. Nos pères ne l'ont point vu, nos enfants y arriveront un jour; c'est à nous de leur en frayer le chemin.
>
> SAINT-SIMON.
>
> Moi seul j'aurai confondu vingt siècles d'imbécillité politique, et c'est à moi seul que les générations présentes et futures devront l'initiative de leur immense bonheur ....Possesseur du livre des Destins, je viens dissiper les ténèbres politiques et morales, et sur les ruines des sciences incertaines j'élève la théorie de l'harmonie universelle.
>
> FOURIER

(*Suite.*)

Toujours est-il que, si l'on en croit le récit de Saint-Simon, il était parvenu en 1797, par son talent, son industrie, et avec de très faibles capitaux fournis par son associé prussien, à réaliser une masse de bénéfices qui ne s'élevait à rien moins qu'à *cent cinquante mille livres de rentes en immeubles.* Ce n'était pas mal pour un philosophe qui vise *aux autels de la gloire.*

S'étant brouillé avec M. de Redern, une liquidation s'ensuivit. Il paraîtrait que Saint-Simon se contenta de recevoir pour sa part de bénéfices une somme de 144,000 livres, estimant que cette somme lui suffirait pour accomplir la révolution scientifique qu'il méditait. Cependant, le récit est arrangé de telle sorte qu'il semblerait aussi en résulter que le reste de sa part aurait été confié par lui à la loyauté de M. de Redern comme dépôt, et que, lorsque la somme prélevée eut été consommée, son associé aurait indûment gardé le reste en se refusant à toute restitution. D'un autre côté, plusieurs autres passages de ce même récit indiquent que Saint-Simon considérait M. de Redern comme totalement libéré envers lui, au moins en droit, par l'abandon de cette somme de 154,100 livres. Je n'imiterai donc point les biographes qui copient comme paroles d'Evangile des phrases de nature à porter atteinte à l'honneur d'une personne que je ne connais pas et je laisse cette petite question dans le nuage où Saint-Simon l'a laissée lui-même.

Quoi qu'il en soit, voici notre patricien spéculateur qui, parti de zéro en 1790, se trouve en 1797 à la tête de 144,000 livres. Que va-t-il faire de son argent? Ici le philosophe succède au spéculateur.

" Je conçus le projet de frayer une nouvelle carrière à l'intelligence humaine, la carrière *physico-potitique.* Je conçus le projet de faire faire un pas général à la science et de rendre l'initiative à l'école française.

" Cette entreprise exigeait des travaux préliminaires; j'ai dû commencer par étudier les sciences physiques, par constater leur situation actuelle, et par m'assurer, au moyen de recherches historiques, de l'ordre dans lequel s'étaient faites les découvertes qui les avaient enrichies.

" Pour acquérir ces connaissances, je ne me suis pas borné à des recherches dans les bibliothèques, j'ai recommencé mon éducation, j'ai suivi les cours des professeurs les plus célèbres; j'ai pris domicile en face de l'école polytechnique; je me suis lié d'amitié avec plusieurs professeurs de cette école; pendant trois années, je me suis uniquement ocoupé de me mettre au courant des connaissances acquises sur la physique des corps bruts.

" J'ai employé mon argent à acquérir de la science; grande chère, bon vin, beaucoup d'empressement vis-à-vis des professeurs, auxquels ma bourse était ouverte, me procurèrent toutes les facilités que je pouvais désirer.

" J'avais de grandes difficultés à surmonter. Déjà ma cervelle avait perdu de sa malléabilité je n'étais plus jeune; mais d'un autre côté je jouissais d'un grand avantage: de longs voyages, la fréquentation d'un grand nombre d'hommes capables que j'avais recherchés et rencontrés, une première éducation, dirigée par d'Alembert éducation qui m'avait tressé un filet métaphysique si serré qu'aucun fait important ne pouvait passer à travers.

" Je m'éloignai en 1801 de l'école polytechnique; je m'établis près de celle de Médecine. J'entrai en rapport avec les physiologistes; je ne les quittai qu'après avoir pris une connaissance exacte de leurs idées générales sur la physique des corps organisés.

" En cessant l'étude de la physiologie, je partis pour les pays étrangers. La paix d'Amiens me permit d'aller en Angleterre. L'objet de mon voyage était de m'informer si les Anglais s'occupaient d'ouvrir la carrière que j'avais entrepris de frayer. Je rapportai de ce pays la certitude que ses habitants ne dirigeaient point leurs travaux scientifiques vers le but physico-politique, qu'ils ne s'occupaient point de la réorganisation du système scientifique, et qu'ils n'avaient sur le chantier aucune idée capitale *neuve.*

" Peu de temps après j'allai à Genève, et je parcourus une partie de l'Allemagne. Je rapportai de ce voyage la certitude que la science générale était encore dans l'enfance dans ce pays, puisqu'elle y est encore fondée sur des principes mystiques."

C'est dans le cours de ces voyages que se place un trait burlesque prêté à Saint-Simon. Se trouvant chez Mme de Staël, il lui aurait dit avec la sincérité de la conviction : " Vous êtes, madame, la première femme de votre époque, j'en suis le plus grand philosophe; marions-nous, pour voir ce que pourra être un enfant issu d'une telle union." Il est probable que c'est là un conte qui a pour base quelque proposition d'association intellectuelle faite par Saint-Simon à Mme de Staël.

Cela est d'autant plus probable que, lorsqu'au retour de ses excursions le philosophe songe à se marier, on ne se douterait guère du motif qui l'y détermine. " J'usai, dit-il, du mariage comme d'un *moyen d'étudier les savants.*" Ce moyen semble un peu détourné, et on serait presque tenté de croire que Saint-Simon épousa un mathémicien. Cela veut dire seulement que St. Simon épousa une jeune personne distinguée, Mlle de Champgrand, connu plus tard, sous le nom de Mme de Bawr, par des ouvrages estimés; il l'épousa parce que, déjà liée avec des savants et des artistes, Mlle de Champgrand était propre à attirer chez lui ces deux classes d'hommes et à lui fournir l'occasion de les étudier de près, ce qui rentrait dans son système de préparation au rôle de philosophe novateur.

Ce ne fut pas là, du reste, le seul motif qui décida Saint-Simon au mariage; il en est un autre qui fait honneur à la bonté de son cœur et que sa modestie a passé sous silence. Le père de Mlle de Champgrand avait été son compagnon d'armes en Amérique et son ami. La jeune personne, restée orpheline, était sans fortune; Saint-Simon lui avait vainement offert la moitié de ce qu'il possédait, et ce ne fut qu'après avoir longtemps cherché un moyen de lui faire accepter convenablement ce genre de service, que n'en trouvant pas d'autre que le mariage, il lui proposa de l'épouser, en lui annonçant qu'il serait pour elle un père et non un époux. Ainsi présentée, la proposition fut acceptée.

La maison de Saint-Simon devint un centre de réunion où l'on tenait table ouverte et où se pressaient les savants et les artistes. Notre philosophe assistait à ces réunions en observateur, parlant peu, et exclusivement occupé d'étudier de près l'influence que chaque profession exerce sur les passions, l'esprit, l'ensemble du moral de chaque individu. A mesure que son intelligence s'enrichissait à ses expériences, sa bourse s'appauvrissait d'autant. Les 144,000 livres, déjà fortement entamées par ses voyages ne résistèrent pas longtemps au train d'une grande maison. Saint-Simon n'avait pas encore complété ses observations sur le moral des savants que déjà sa bourse était à sec. Quand il se vit retombé dans la pauvreté, il fut le premier à engager Mlle de Champgrand à ne pas s'associer plus longtemps à son aventureuse destinée, et les deux époux divorcèrent d'un consentement mutuel. Le réformateur entra dans la nouvelle et pénible carrière qui s'offrait à lui avec la sérénité d'un homme qui porte dans sa tête l'avenir du monde, et ne voit dans la misère qu'un moyen d'expérimenter la vie.

" Pour faire faire, dit-il, un pas capital à la philosophie, il faut remplir les conditions suivantes: 1o mener, pendant tout le cours de la vigueur de l'âge, la vie la plus originale et la plus active possible; 2o prendre connaissance avec soin de toutes les *théories* et de toutes les *pratiques*; 3o parcourir toutes les classes de la société, se placer personnellement dans les positions sociales les plus différentes, et même créer des relations qui n'aient point existé; 4o enfin, d'employer sa vieillesse à résumer les observations sur les effets qui sont résultés de ses actions pour les autres et pour soi, et à établir des principes sur ces résumés."

Cependant, pour continuer à expérimenter la vie, la première condition était de vivre. Tombé dans le dénûment, Saint-Simon s'adressa pour obtenir une place à M. de Ségur, un des hauts dignitaires de la cour impériale, avec lequel il avait été lié pendant la guerre d'Amérique. Le chambellan n'estima pas très-haut la capacité du philosophe; car après l'avoir fait attendre six mois, il finit par lui offrir une place de copiste au Mont-de-Piété.

" Cet emploi, dit Saint-Simon, rapportait *mille francs* par an pour neuf heures de travail par jour; je l'ai exercé pendant six mois; mon travail personnel était pris dans le plus mauvais état quand le hasard me fit rencontrer le seul homme que je puisse appeler mon ami."

C'était un nommé Diard, qui avait été au service de Saint-Simon aux temps de sa prospérité, et qui, ne faisaint point comme lui un cours d'expériences philosophiques, avait su gagner et conserver une petite fortune. Ce brave homme lui dit: " Monsieur, la place que vous occupez est indigne de votre nom et de votre capacité; je vous prie de venir chez moi. Vous pouvez disposer de tout ce qui m'appartient; vous travaillerez à votre aise et vous ferez rendre justice." Saint-Simon accepta la proposition; pendant deux ans il vécut chez Diard, qui se fit un devoir de subvenir non-seulement à ses besoins, mais encore aux frais d'impression d'un ouvrage dont je parlerai tout à l'heure.

Malheureusement l'excellent Diard mourut. et Saint-Simon, abandonné de tous, retomba dans une affreuse détresse.

Après sa mort, on trouva dans ses papiers une feuille qui se rapporte à ce temps de misère; elle contenait les lignes suivantes:

" (1812) Depuis quinze jours je mange du pain et je bois de l'eau; je travaille sans feu, et j'ai vendu mes habits pour fournir aux frais des copies de mon travail. C'est la passion de la science et du bonheur public, c'est le désir de trouver un moyen de terminer d'une manière douce l'effroyable crise dans laquelle toute la société européenne se trouve engagée, qui m'ont fait tomber dans cet état de détresse. Ainsi, c'est sans rougir que je puis faire l'aveu de ma misère, et demander les secours nécessaires pour me mettre en état de continuer mon œuvre."

Cette œuvre d'organisation générale qui faisait oublier à Saint-Simon sa misère, il l'avait déjà entamée depuis quelques années par différents côtés et avec plus d'ardeur que de méthode.

A continur.

MELANGES.

UNE PREDICTION.— Lorsque M. Lamartine se trouva à la tête du Gouvernement provisoire après la révolution de Février, on alla chercher, dans son *Voyage en Orient,* une prédiction qui lui avait été faite en 1834, par lady Stanhope.

On sait que lady Stanhope est une riche Anglaise, retirée depuis long temps en Syrie, où elle exerce, en amateur, la profession de devineresse.

Quand un voyageur de quelque importance passe dans ces déserts, il va rendre visite à lady Stanhope, qui lui prédit l'avenir sur la simple inspection de son pied, sans même recourir au mare de café, comme faisait Mlle Lenormand. Deplus, lady Stanhope invite ses cliens à dîner, ce que Mlle Lenormand n'a jamais fait, s'il faut en croire la tradition.

Lady Stanhope prédit donc à M. Lamartine qu'il jouerait un très grand rôle en France; après quoi il reviendrait terminer sa vie en Orient.

La première partie de cette prédiction s'est accomplie, comme on l'a vu; nous voici maintenant à la seconde.

On assure que M. Lamartine a demandé ses passeports pour l'Orient et qu'il ne tardera pas à se mettre en route. Cette nouvelle, qui aurait été si invraisemblable il y a seulement trois semaines, n'étonne personne aujourd'hui. Lady Stanhope aurait-elle deviné juste ?

A ce sujet, deux questions se présentent.

Est-ce parce que M. Lemartine devait retourner en Orient que lady Stanhope le lui avait annoncé, ou bien est-ce parce qu'elle le lui avait annoncé que l'idée est venue à M. Lamartine de partir ?

Il est probable que la prédiction de lady Stanhope a exercé une influence, une sorte d'attraction sur l'esprit de M. Lamartine qui l'avait vue se réaliser sur un point.

Tous les grands hommes sont naturellement enclins à une sorte de superstition qui n'est que la poésie de l'imagination.

Napoléon croyait à son étoile. Le fait est hors de doute.

Jules-César disant au patron de la barque qui le conduisait : " Tu portes César et sa fortune; que peux-tu craindre ?" Jules-César, dis-je, parlait en homme qui a consulté les devineresses.

Lord Byron étonnait ses amis par la foi qu'il semblait ajouter aux présages.

Walter-Scott a composé un volume tout entier sur les sorciers et les apparitions.

L'amiral Nelson, dont l'intrépidité était proverbiale, se montra triste et rêveur la veille de la bataille de Trafalgar. En quittant le soir un de ses amis, Collingwood, je crois, il lui dit en lui serrant la main : " Mon brave Collingwood, demain, à cette heure, j'aurai rendu mon âme à Dieu." Collingwood, étonné, essaya de combattre cette disposition d'esprit si nouvelle chez Nelson, celui-ci reprit : " Quoi qu'il arrive, j'aurai fait mon devoir envers l'Angleterre."

Le lendemain, en effet, Nelson fut tué d'un coup de feu parti de la hune d'un vaisseau français.

M. Lamartine, qui est un grand poète, doit en cette qualité être plus accessible que tout autre à l'influence de certaines idées de sentiment plutôt que de raison, et il ne serait pas impossible que la prédiction de lady Stanhope fût pour quelque chose dans les causes secrètes de son départ.

D'un autre côté, puisque lady Stanhope avait deviné juste dans la première moitié de la prédiction, pourquoi sa puissance de seconde vue aurait-elle été moindre dans la seconde ?

—La lettre suivante, écrite déjà depuis sept ans par M. de Chateaubriand à l'un des hommes les plus dignes d'une si illustre amitié, à M. Chausel de Coussergues, vient encore nous révéler après sa mort combien étaient vifs et profonds les sentiments chrétiens qui faisaient la gloire et la consolation de sa vie, dans la solitude à laquelle ce grand génie s'était condamné :

" Paris, 26 novembre 1841.

" Ce que c'est que de vieillir et de souffrir mon très-cher ami ! La protestation de votre ancienne amitié est très-lisible; moi je pourrai signer à peine au bas de la mienne le nom d'un homme qui vous sera dévoué jusqu'à son dernier soupir, et c'est à Hyacinthe (c'était le nom de son secrétaire) que je dicte le reste. La goutte et les années m'ont saisi les mains, et je puis à peine marcher. Ah! si je pouvais du moins aller vous voir dans vos montagnes, avec quelle ardeur et quelle foi je prierais dans la sainte chapelle du trappiste! Je n'ai plus la force de travailler à mes ouvrages, je ne m'occupe plus de rien, sinon de mourir bientôt. Le voyage a été très long, et je suis las.... Quant à la politique, je ne m'en occupe plus....Vous savez que je ne crois plus que dans la religion : Jésus-Christ est désormais mon unique et seul maître. Adieu, mon cher ami ! je finis cette lettre presque en pleurant; mais les chrétiens ne se quittent que pour se retrouver.

" Votre vieil ami,

" CHATEAUBRIAND."

Mlle Ozy, la jeune et jolie actrice, donne à Londres des bals qui sont fort courus. Elle reçoit dans sa charmante retraite du Crescent Brom ton, les sommités du sport, de la politique de la finance, et prend des pensionnaires. Aux dernières courses d'Ascott, un magnifique officier des horse-guards, qui n'a pour tout château que son épaulette de lieutenant, fut admis à l'honneur de lui servir de *cavalière servente.* Parmi les nombreux satellites qui se pressaient, en outre, autour de notre actrice, on remarquait un gros garçon très-rond et très-jovial.

—Ce gros homme m'amuse, pensait Mlle Ozy; cela doit être quelque bottier en chambre. Tout-à-coup, changeant de ton et d'idées avec